

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

MONT-LOZÈRE

Photo Fabien MOURET



mont-lozère
communauté de communes

La Gazette

Hiver 2023 - 9



Le mot du Président

A l'heure où vous prenez connaissance de cette nouvelle gazette, même s'il n'est plus temps, je vous présente, en mon nom et celui des Conseillers Communautaires, nos meilleurs vœux pour 2023.

2022 restera à jamais l'année du retour de la guerre en Europe et d'un été de sécheresse ponctué d'incendies d'ampleur. Mais 2022 sera aussi l'année où nous serons sortis de la torpeur liée à la pandémie grâce aux efforts de tous.

Cette cohésion et cette solidarité devront encore être de mise en 2023 puisque nous entrons dans une tourmente économique, écologique et de fait sociale qui va nécessiter la mobilisation de tous. Soyez assurés que les services de la communauté de communes restent mobilisés pour vous servir et vous accompagner dans votre quotidien.

Concernant les projets d'investissement, nous ferons tout notre possible pour qu'ils voient le jour malgré les impondérables financiers déstabilisants.

Je vous propose de retrouver dans cette gazette l'avancée de l'actualité des 6 derniers mois de votre collectivité que nous portons à votre attention.

Bonne lecture !

Jean de LESCURE

Journal de la Communauté de Communes MONT-LOZÈRE, Route du Mont-Lozère, Le Bleynard 48190 MONT-LOZÈRE ET GOULET / n°9 - janvier 2023 / ISSN : 2677-45 / Conception : Communauté de Communes Mont-Lozère
Crédits photos : CCML / Fabien MOURET / Yannick POTELET / Murielle FANTINI / Préfecture de la Lozère / Nicolas MICHEL / Emine YAYLA / Grandeur Nature / ...

SOMMAIRE

2 LE MOT DU PRÉSIDENT

3 . CHANGEMENT DE TRÉSORERIE . DE NOUVELLES ÉQUIPES DANS LES ACCUEILS DE LOISIRS . MICRO CRÈCHE DE VILLEFORT - UNE TARIFICATION PLUS AVANTAGEUSE

4 . LA CCML SOUTIEN LES CANDIDATS AU BAF A . DU DYNAMISME À LA HALLE DES SPORTS GRATASSAC . UN NOUVEAU SENTIER AU COL DU MAS DE L'AYRE À DÉCOUVRIR ABSOLUMENT

5 . VALORISATION DES BÉALS . DES TRUITES COMME DES POISSONS DANS L'EAU

6 . OFFICE DE TOURISME MONT-LOZÈRE : UN RÉSEAU DE PARTENAIRES TOUJOURS PLUS DENSE . DES ATELIERS NUMÉRIQUES GRATUITS ! . ET TOUJOURS LES FRANCE SERVICES À VOTRE SERVICE !

7 . LA CCML SÉCURISE SES DONNÉES ! . DES TECHNIQUES SUR LE PIED DE GUERRE . LES PNEUS AGRICOLES NE SONT PAS LES BIENVENUS EN DECHETTERIE !

8 . LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RECRUTE . COMMENT RESTER CONNECTÉ À VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?



Pour toute information
les services de la CCML
restent à votre disposition
au 04.66.31.68.85
et par mail comcommontlozere@orange.fr
ou sur ccmontlozere.fr

CHANGEMENT DE TRÉSORERIE

CHANGEMENT AU 1ER JANVIER 2023

La **Direction Départementale des Finances Publiques de la Lozère**, dans le cadre de sa restructuration a souhaité mettre en place un nouveau réseau de proximité et faire en sorte que les communautés de communes et leur communes membres dépendant de la même trésorerie.

Ainsi, depuis le 1er janvier 2023, la Communauté de Communes Mont-Lozère et ses 21 communes dépendent de la Trésorerie de Langogne qui devient le Services de Gestion Comptable de Langogne (SGC). Un changement d'habitude pour les collectivités mais aussi pour les administrés qui doivent à présent se tourner vers le SGC de Langogne pour toute question, réclamation ou facture de collectivité locale à régler (cantine, loyer, ALSH, SPANC ...)

SGC de LANGOGNE
place de la République
48 300 LANGOGNE
Tel :04.66.69.01.69
courriel : sgc.langogne@dgfip.finances.gouv.fr



JEUNESSE

PUISQU'ON PARLE DE CHANGEMENT ... DE NOUVELLES EQUIPES DANS LES ACCUEILS DE LOISIRS

Cette année scolaire 2022-2023 voit l'arrivée de nouvelles têtes dans les accueils de loisirs de notre territoire.

Le Foyer Rural de Langlade-Brenoux (FRLB) qui gère l'accueil de loisirs dans le bassin de vie du Valdonnez, a renouvelé l'intégralité de son équipe avec le recrutement d'Yvan au poste de directeur et de Déborah et Anaïs sur les postes d'animation. Irène, salariée de la fédération départementale des foyers ruraux assure pour sa part un soutien un jour par semaine pour la prise en main de la structure.



À Villefort, c'est Boris qui vient d'arriver sur le poste de direction et rejoint donc Mathias et Thomas, les deux animateurs de l'accueil de loisirs Zou.



Enfin l'équipe de l'accueil de loisirs situé au Bleynard fait elle aussi peu neuve avec l'arrivée d'Élise au poste de directrice-animatrice et de Danaé sur le poste d'animatrice.

L'ensemble de ces personnels travaille avec passion et enthousiasme pour proposer des animations pédagogiques de qualité pour les enfants de notre territoire.

LA MICRO CRÈCHE DE VILLEFORT – UNE NOUVELLE TARIFICATION PLUS AVANTAGEUSE

Installé en février 2014 dans le même bâtiment que l'EHPAD* à l'entrée de Villefort, ce service porté par l'association ADMR* locale a signé en juillet 2022 une convention avec la Caisse Commune de Sécurité Sociale de la Lozère, afin de proposer une nouvelle **tarification plus accessible** pour les familles.

Grâce au **soutien de la CCML et des communes**, le tarif est à présent compris dans une fourchette horaire entre **0,22€/h et 3,71€/h** en fonction des ressources du foyer et de la situation familiale. Les familles bénéficient aussi de 50% de crédit d'impôt sur la dépense totale.

Pour plus d'informations :

lespetitsloups@admr48.org/ 04 66 46 68 67



LA CCML SOUTIEN LES CANDIDATS AU BAFA*

Depuis 2021, le dispositif « BAFA 48 » initié par la SDJES*, la CCSS* et la MSA* permet une prise en charge importante du financement d'un parcours de formation pour des jeunes lozériens, levant le frein majeur à l'accès à la formation. Ne laissant que 48 euros à la charge du stagiaire, ce dispositif répond au cruel besoin en personnel d'animation des accueils collectifs de mineurs du territoire.

En 2022, les Elus de la CCML ont jugé essentiel de soutenir ce dispositif « BAFA 48 » en signant une convention avec le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de la Lozère (SDJES 48). Le soutien de la CCML consiste en la mise à disposition de notre coordonnateur jeunesse qui intervient lors de sessions de formation. En contre partie une place au dispositif est réservée pour un jeune de notre territoire. Sur la session 2022, ce sont 5 jeunes de la CCML qui ont ainsi pu bénéficier de cette formation à tarif préférentiel.

Compte-tenu de cette première expérience positive, la convention de partenariat a été reconduite pour l'année 2023.

BAFA : Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur

SDJES : Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports

CCSS: Caisse Commune de Sécurité Sociale - dispositif particulier à la Lozère regroupant la Caisse d'Allocation Familiale, la Sécurité Sociale et l'Urssaf

MSA : Mutualité Sociale Agricole



DU DYNAMISME À LA HALLE DES SPORTS GRATASSAC

Depuis la rentrée de septembre, une nouvelle activité à destination de la jeunesse est proposée à la halle des sports de Villefort : le Club d'Arts Martiaux Pourcharessois accueille une trentaine d'enfants pour des pratiques d'initiation.

Cette nouvelle proposition vient s'ajouter à celle du Club Alpin Français des Hautes Cévennes qui a reconduit ses cours d'escalade. Avec l'école de pétanque qui poursuit ses activités à proximité, cela fait pour l'heure trois possibilités de pratiques sportives récurrentes pour la jeunesse sur notre halle des sports.

Les autres associations ont pour leur part repris leur fonctionnement et c'est ainsi que tous les jours de la semaine, la halle est le théâtre d'un ou plusieurs sports !

Le mardi 10 janvier à 20h, les associations ont répondu présentes à l'invitation de la Communauté de Communes Mont-Lozère pour partager un moment convivial autour d'une galette des rois.

Un grand merci à Valérie qui anime les cours de pilâtes pour cette belle idée et un remerciement appuyé pour les résidents du foyer de vie Arc en Ciel de Prévenchères qui avaient pour l'occasion confectionné de délicieux sablés avec leurs éducateurs.



UN NOUVEAU SENTIER AU COL DU MAS DE L'AYRE À DÉCOUVRIR ABSOLUMENT



Peut-être avez-vous remarqué ce panneau sur le parking du Mas de l'Ayre lorsque vous empruntez la D901 entre Villefort et Les Vans. Il vous invite à une courte balade d'à peine 2km dans la forêt, idéale pour un moment en famille.

En empruntant ce chemin, les paysages alternent entre sous-bois ombragés, prairies de montagne et panoramas grandioses.

Grâce aux panneaux d'interprétation, vous pouvez compléter vos connaissances sur la gestion forestière, le trajet de l'eau à travers les sols jusqu'à la source du Douzil. Positionnés sur le parcours, des bancs et des tables vous permettent le temps d'une pause ou d'un pique-nique, de vous immerger dans le chant des oiseaux ou de découvrir le paysage de la Cham des Balmelles.

Ce sentier d'interprétation cofinancé par votre communauté de communes, avec le soutien de la commune de Malons et Elze, de l'Office National des Forêts, du Parc National des Cévennes et du département du Gard est ouvert à vos promenades depuis le mois de septembre 2022.

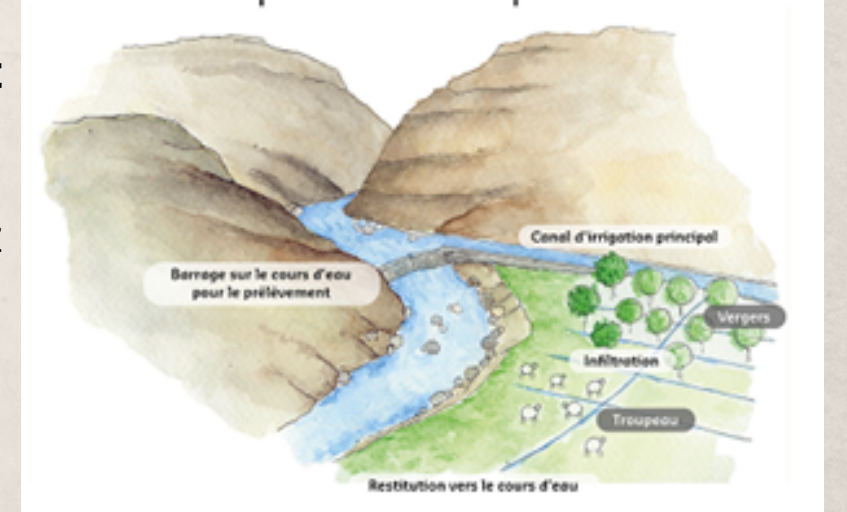
VALORISATION DES BÉALS

Les béals constituent des ouvrages hydrauliques permettant l'irrigation gravitaire par dérivation à partir d'un cours d'eau. Ces canaux présents dans tout le département de la Lozère sont assez nombreux sur notre territoire et permettent différentes productions agricoles : châtaigniers, pommiers, prairie. Depuis 2016, l'association Copage travaille sur la valorisation patrimoniale de ces canaux



d'irrigation en raison des connaissances et savoir-faire particuliers, artisanaux, historiques et techniques qu'ils requièrent.

La CCML, finance cette démarche de valorisation avec le soutien du PNC* et du LEADER*, et contribue à la définition des contenus de communication des panneaux et des lieux d'implantation de ces derniers.



DES TRUITES COMME DES POISSONS DANS L'EAU

C'est en 1997 que la plateforme d'origine en acier galvanisé de la pisciculture du lac de Villefort a été mise en fonctionnement suite à la validation par le Centre d'étude du machinisme agricole et du génie rural des eaux et forêts (Cemagref).



Un quart de siècle plus tard, la réglementation obligeait la collectivité, propriétaire de la structure, à une **vérification hors d'eau et subaquatique de l'équipement et de ses ancrages puis une mise aux normes**. Ces obligations auraient induit des dépenses supérieures au **remplacement de la plateforme par une structure neuve**.

"De fabrication française, ces plateformes flottantes sont écologiques, entièrement recyclables. [...] elles résistent à tous les temps et agressions thermiques, salines et climatiques, de -60 à +80°C. Ces ponts aquatiques mesurent 1,40 m de long, sur 70 cm de large et 38 cm de profondeur, pour un poids d'environ 22 kg." Fabriqués en polyéthylène Haute Densité, ils ont une flottabilité de 320Kg /m2

C'est donc ce choix qu'a fait la collectivité pour permettre la poursuite de l'activité économique, fleuron du territoire qu'est le Gaec "La Truite Du Mont Lozère".

Conscient de l'enjeu, nos partenaires que sont le Département et l'État sont venus abonder à part égale, le projet, portant les subventions à 80% du coût qui se monte au total à 400 000 euros hors taxe. Les 20% d'autofinancement seront pris en charge par le loyer versé par le GAEC exploitant la structure.



Depuis 5 ans, une offre de partenariat existe pour rejoindre le réseau des professionnels du tourisme aux côtés de l'office.

Elle s'adresse à tous les acteurs du tourisme qui souhaitent rejoindre une équipe de professionnels engagés pour soutenir les actions de l'office de tourisme et bénéficier d'une visibilité dans les bureaux d'information touristique et dans les supports de communication. **Pour cette nouvelle année 2023, ce sont plus de 220 partenaires qui ont rejoint le réseau.**



Il est possible de cotiser dans une ou plusieurs des catégories proposées (Restaurant | Hôtel | Camping | Chambre d'hôte | Gîte et meublé de tourisme | Village de vacances | Prestataires d'activités de loisirs, sportives et culturelles | Commerçant, artisan, producteur | Association) et, ainsi, participer au développement et à la promotion de la destination touristique Mont Lozère.



DES ATELIERS NUMÉRIQUES GRATUITS !

La Communauté de Communes Mont-Lozère **met à disposition des communes son Conseiller Numérique France Services (CNFS), Jules DUTRON.**



Celui-ci vous accueille actuellement à la mairie de La Bastide-Puylaurent lors d'une première série d'ateliers numériques gratuits.

Au programme : prise en main du téléphone et de la tablette, comment installer des applications, envoyer et recevoir des emails, réaliser des démarches administratives en ligne, faire des achats sur internet en toute sécurité, connaître les dangers d'internet et se protéger, gérer facilement ses mots de passe, utiliser son téléphone en randonnée, transférer ses photos sur l'ordinateur, ...

Ces ateliers sont à destination de ceux qui découvrent l'outil numérique et également de ceux qui souhaitent approfondir leurs connaissances.

Les prochains Rendez-vous :

- Reprise des ateliers sur Montbel, Brenoux, Le Bleymard et Pontetils et Bresis début Mars !
- Ateliers individuels et collectifs à Allenc le samedi 4 mars 2023 de 14h à 17h en partenariat avec le Foyer Rural.

contact :



Jules DUTRON
 Conseiller Numérique France Services
 Communauté de Communes Mont-Lozère
 04 66 46 69 85 / jdutron@ccmontlozere.fr

ET TOUJOURS LES FRANCE SERVICES À VOTRE SERVICE !

Les France Services de Villefort et du Bleymard sont à votre service pour **vous soutenir dans vos démarches administratives en lien avec l'accès aux droits.**

Vous pouvez, aux heures d'ouverture, être accompagnés par un animateur mais **vous pouvez aussi venir utiliser les ordinateurs à disposition pour faire avancer vos dossiers, en toute autonomie.**

Sur le Valdonnez, en attendant le futur bâtiment de la CCML qui accueillera l'ALSH*, la MAM* et la France Services, les animateurs vous donnent rendez-vous, **chaque mois, les 1er et 3ième jeudis.** Le matin en mairie de Saint-Etienne du Valdonnez et l'après-midi à la salle polyvalente de Brenoux ou en mairie à Lanuéjols.



Visite de M. Stanislas GUERINI, Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques venu inaugurer la France Services Mendoise et entendre les témoignages du quotidien des animateurs France Services du département (27 janvier 2023)



LA CCML SÉCURISE SES DONNÉES !

Au regard des volumes croissants de données traitées au sein de la CCML (France Services, Accueils de loisirs, Office de tourisme, ...), les services sont entrés depuis le début de l'année dans une **démarche de mise en conformité au Règlement Général à la Protection des Données (RGPD)**.

Ainsi, grâce à une subvention d'un montant de 2 270 € obtenue dans le cadre du **plan France Relance de l'Etat**, la CCML a pu faire appel au Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Lozère (CDG48) pour une **mission globale d'accompagnement à la gestion des données numériques et à la mise en conformité au RGPD**.

Après un état des lieux de l'ensemble des données à caractère personnel détenues par la CCML, un registre des traitements a été établi, ainsi qu'une feuille de route de procédures internes à mettre en place dans les années à venir. Plusieurs procédures ont d'ores et déjà été mises en place ; sauvegarde chiffrée des données, sécurisation des mots de passe, mise à jour régulière des protections d'ordinateurs, sensibilisation des agents...

En parallèle, les agents ont effectué un travail de tri des fichiers numériques dans une arborescence commune, avec un double objectif : gagner en efficacité dans le travail et réduire le volume de données stockées. Des droits d'accès personnalisés par service permettent de garantir la confidentialité des données.



De prochaines étapes dans la transformation numérique de la collectivité sont prévues pour l'année 2023 avec l'établissement d'une **charte informatique et la mise en route d'adresses électroniques de service, hébergées en France, pour chaque agent**.

Un grand merci au CDG 48 ainsi qu'à notre conseiller numérique France Services pour l'accompagnement de nos services sur ce dossier !



DES TECHNIQUES SUR LE PIED DE GUERRE

Vous les avez vus à tout heure et tous les jours de la semaine ... En ce mois de janvier, la ronde du déneigement a tenu les agents en alerte !

Merci à tous ... Qu'il s'agisse des routes ou des rues ... A la pèle, à la fraise à neige ou au chasse-neige, vous êtes les garants du bon fonctionnement de notre territoire lors de ces épisodes neigeux !

Ceux qui ne manient pas l'étrave ne sont pas en reste ... Les techniciens de la collectivité œuvrent tous au bon fonctionnement du territoire avec le goût du travail bien fait et c'est un plaisir de voir les projets avancer !



LES PNEUS AGRICOLES NE SONT PAS LES BIENVENUS EN DECHETTERIE !



La collecte de **tout type de pneus est interdite dans les déchèteries depuis 2003**. Malgré cela, la Communauté de Communes met tout en oeuvre pour maintenir le service de collecte pour les pneus de véhicules légers. Mais si la collectivité fait encore l'effort pour ces équipements, **elle ne peut plus prendre en charge les pneus agricoles dont l'enlèvement par les structures spécialisées est extrêmement onéreux**.

Le code de l'environnement précise que "les distributeurs (garage, centres autos, équipementiers agricoles ...) doivent assurer une reprise gratuite des pneus."

Les pneus agricoles peuvent aussi être déposés sur le site d'Environnement 48 (04.66.32.37.55) moyennant une participation financière.



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RECRUTE POUR LA SAISON ESTIVALE 2023

DU 1ER JUILLET AU 31 AOÛT : UN.E SURVEILLANT.E DE BAINADE POUR LA PLAGE DE VILLEFORT

Comme chaque année, la CCML va lancer le recrutement d'un.e surveillant.e de baignade pour la plage du lac de Villefort pour la période estivale du 1er juillet au 31 août.

Pour postuler les candidats doivent être majeurs ou émancipés et titulaire d'un diplôme reconnu en cours de validité : BNSSA, BEESAN, BPJEPS AN ...

Vous pouvez déposer vos candidatures (CV et lettre de motivation) à l'attention du Président auprès du service des sports de la CCML par mail (nmichel.ccml@gmail.com) ou par voie postale (M. le Président, Communauté de Communes Mont-Lozère, Service des Sports, 38 avenue des Cévennes 48800 VILLEFORT)



TECHNICIEN "PLAGE ET SENTIERS"

Un poste de technicien à temps complet en CDD sera aussi disponible pour l'entretien de la plage et des sentiers de randonnée. Vous pouvez envoyer vos candidatures et nous prendrons contact avec vous.

DU 3 JUILLET AU 31 AOÛT : UN.E HOTE.SSE D'ACCUEIL POUR LE CHÂTEAU DE CASTANET

La CCML recherche aussi pour la saison à venir, une personne pour accueillir et informer les visiteurs tous les jours de 14h à 19h et entretenir le château durant les deux mois que dure l'exposition estivale.



Photo : Emin YAYLA

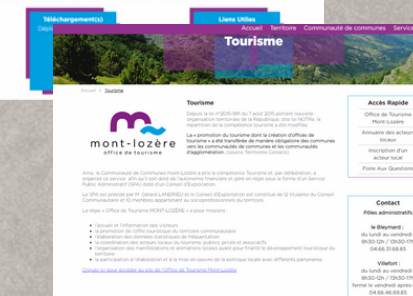
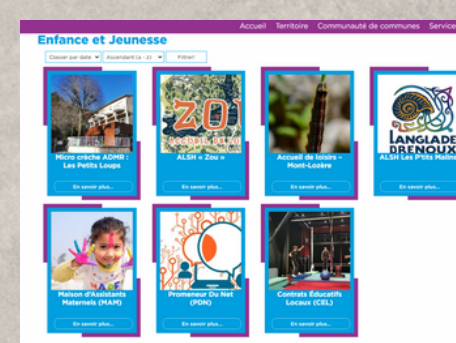
Pour postuler, les candidats doivent être majeurs ou émancipés et autonomes, à l'aise avec le public et la gestion d'entrées payantes. Être doté d'une curiosité pour l'histoire et parler anglais serait un plus.

Vous pouvez déposer vos candidatures (CV et lettre de motivation) à l'attention du Président par mail (mfantini.ccml@gmail.com) ou par voie postale (M. le Président, Communauté de Communes Mont-Lozère, 38 avenue des Cévennes 48800 VILLEFORT)

COMMENT RESTER CONNECTÉ À VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

Rendez-vous sur ccmontlozere.com

Vous aurez accès aux infos relatives aux différents modes de garde sur la CCML.



Vous y trouverez les procès verbaux et les décisions des conseils communautaires.



Vous pourrez prendre connaissance des horaires et coordonnées des différents services.

Vous pouvez aussi suivre la CCML, l'Office de Tourisme, les Frances Services et l'ALSH sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram !

EHPAD : Etablissement Hospitalier pour Personnes Agées Dépendantes

ADMR : Aide à Domicile en Milieu Rural

ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement

MAM : Maison d'Assistant.e.s Maternel.le.s

PNC : Parc National des Cévennes

BAFA : Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur

SDJES : Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports

CCSS: Caisse Communes de Sécurité Sociale - dispositif particulier à la Lozère regroupant la Caisse d'Allocation Familiale, la Sécurité Sociale et l'Urssaf

MSA : Mutualité Sociale Agricole

LEADER ; Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale